

Association ATEHM (Animations Touristiques en Haute-Meurthe)

ATEHM3 &

FRAIZE

VOSGES FRANCE

PARCOURS PERMANENT - Ouverture du 1er avril au 31 octobre



Internet: http://www.ffsp.fr Mail: contact@ffsp.fr

Membre de la FFSP N° F1319 / Visa FFSP Permanent -88-30-M















Agrément ministériel national du 20 juin 2006

Reconnue de mission d'utilité publique par arrêté N° 012156 du 2 août 2001

Parcours:

Circuit de 11 km sans difficultés particulières, tracé en majorité en forêt et qui offre de superbes points de vue sur la vallée de la Meurthe.

Cette randonnée est ouverte à tous, toutefois les enfants de moins de 10 ans devront être accompagnés.

Il est interdit de sortir des sentiers balisés, de fumer et d'allumer du feu sur le parcours. Les chiens doivent obligatoirement être tenus en laisse.

Assurance:

La FFSP est garantie en responsabilité civile auprès de Groupama. A charge des participants pour le reste. L'inscription à la randonnée vaut déclaration de non contre-indication à la pratique de la marche. L'organisateur décline toute responsabilité en cas de maladie, d'accident, vol ou perte.

Licence de participation :

Elle est délivrée au départ contre une cotisation de 3,00 €. Elle donne droit au tampon IVV si la grille située au verso est correctement remplie. Des points d'autocontrôles sont matérialisés sur le circuit et signalés par des signes en forme de lettre ou de chiffres changés régulièrement. Ces signes sont à noter sur la licence de participation dans les cases prévues à cet effet.

Premier secours:

Pompiers: 18; Samu: 15; Urgences: 112

<u>Départ et Arrivée</u>:

- Tous les jours sauf le mercredi de 9h00 à 12h15 et de 14h00 à 19h00 à :

A Fleur d'O - 4 rue Maréchal de Lattre de Tassigny 88230 FRAIZE

Le mercredi de 8h00 à 19h00 :

Boucherie Toussaint - 7 rue Maréchal de Lattre de Tassigny 88230 FRAIZE

Ouvert du 1er avril au 30 octobre

Renseignements:

Jean-Paul HOUVION: 5, rue de l'Erimont 88230 FRAIZE

03 29 50 35 66 - 06 85 95 89 32 - houvion.jean-paul@wanadoo.fr